

Collectif « Pour une énergie durable en Bretagne » (*)

Monsieur Dominique RAMARD
Président de l'association de gestion du centre ClimSAT
Technopôle Brest Iroise
40, rue Jim Sévellec
29238 BREST CEDEX 3

Brest, le 29 novembre 2010

Objet :

ClimSAT et le projet de centrale électrique à gaz de Lanvian (Guipavas – Saint-Divy)
au regard de la Conférence internationale de Cancún sur le climat

Monsieur le Président,

Aujourd'hui même, lundi 29 novembre 2010, une nouvelle conférence internationale sur le climat, la 16^{ème}, s'ouvre à Cancún au Mexique. Elle doit se dérouler jusqu'au 10 décembre, sous l'égide de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC). Un an après l'échec des États industrialisés à s'engager sur des objectifs chiffrés et contraignants de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, le nouveau rendez-vous de Cancún intervient alors que l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a annoncé, le 24 novembre, que « *en 2009 les principaux gaz à effet de serre ont atteint leurs plus hauts niveaux jamais observés depuis l'époque pré-industrielle, malgré le ralentissement de l'activité économique* ».

Face à la passivité coupable des principaux États émetteurs de gaz à effet de serre, d'autres acteurs se mobilisent, dans la société civile (associations, syndicats, ...), dans certains milieux économiques innovants et parmi les collectivités territoriales. D'ailleurs, depuis septembre 2009 le secrétaire général des Nations Unies admet que 50 à 75% des actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux conséquences du changement climatique sont réalisées par les collectivités. C'est ce qui a conduit le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à prendre l'initiative d'une coopération sans précédent avec les Régions afin de favoriser les échanges d'expériences et les transferts de savoir-faire entre Régions des pays industrialisés et Régions des pays en développement ou émergents. Le centre ClimSAT en est la résultante heureuse.

En nous adressant au président de l'association de gestion de ClimSAT nous nous adressons aussi, inévitablement, au « Monsieur énergie et climat » du Conseil régional de Bretagne, lequel Conseil régional s'est majoritairement engagé au côté de l'État dans un « pacte électrique breton ».

Nous ne méconnaissons pas les volets 1 et 2 de ce « pacte » et nous les approuvons globalement.

Mais nous ne pouvons ignorer que les objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'économie sur la consommation (volet 1 du « pacte électrique breton ») sont chaque jour contredits par les campagnes publicitaires en faveur des équipements de chauffage électrique, qu'ils soient de base ou d'appoint. Or, la Bretagne connaît déjà un suréquipement en chauffage électrique par rapport à la moyenne française. Force est de constater que face à ce rouleau-compresseur commercial les concepteurs du « pacte électrique breton » restent inactifs et tentent de masquer leur incapacité à endiguer le phénomène en communiquant très fortement sur un dispositif comme Écowatt qui ne traite le problème des consommations d'électricité évitables qu'à la marge, en période de pics de consommation hivernale. Les actionnaires des compagnies d'électricité, dont l'appétit est aiguisé par la libéralisation du marché et qui ont intérêt à ce que le gâteau grossisse, peuvent se frotter les mains.

En votre double qualité de président de l'association de gestion de ClimSAT et de « Monsieur énergie et climat » du Conseil régional, nous attendons de vous que vous agissiez pour le rétablissement et le renforcement de tarifs d'électricité véritablement incitatifs, modulés en fonction des périodes de consommation, et pour des aides au remplacement du chauffage électrique, principal responsable des pics de consommation. D'autres modes de chauffage permettraient de réduire à la fois les pics de consommation hivernaux et les aides aux impayés d'électricité qui grèvent les budgets sociaux des collectivités locales.

Sur la question de la production alternative d'électricité à partir des énergies renouvelables (volet 2 du « pacte électrique breton ») nous ne pouvons que constater, pour le déplorer, que les actes ne suivent pas les discours ambitieux de beaucoup d'élus. Dans le dernier numéro de la « Lettre du blog des énergies marines », conçue par les chercheurs et professionnels du secteur et dont les partenaires ne sont autres que l'Agence économique de Bretagne (émanation de la Région) et le Pôle Mer (subventionné par la Région), on peut lire ce jugement sans appel: **« la France reste en retard pour le développement des énergies renouvelables marines. Ce constat a également été fait à Brest durant les entretiens Science et Ethique des 18 et 19 octobre derniers. Il y a lieu de s'en inquiéter si l'on souhaite rétablir un développement industriel en France, offrir des sites de démonstration et tenir les engagements en matière énergétique en 2020 ».**

Tandis que les énergies marines piétinent, le projet de centrale électrique à gaz, lui, avance à marche forcée. On annonce le lancement d'une enquête publique au 1^{er} semestre 2011.

Le projet d'implanter une centrale électrique à gaz dans le pays de Brest, alors qu'il se trouvait dans les cartons, n'a pas été porté à la connaissance des Bretons à l'occasion des récentes élections régionales. D'un point de vue démocratique nous le déplorons vivement car la campagne électorale était l'occasion de conduire un large débat public sur les avantages et les inconvénients comparés d'un tel équipement. Sans doute échaudés par l'opposition victorieuse au projet de Ploufragan, les décideurs gouvernementaux et régionaux du projet de Lanvian ont préféré agir en catimini pour imposer leur point de vue. La démocratie n'y trouve pas son compte.

Nous savons que le « pacte électrique breton », en particulier son volet 3 qui porte pour l'essentiel sur la création de la centrale de Lanvian, a été conçu et décidé alors qu'aucune étude n'a été conduite par ses promoteurs quant à son impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre, ce qui devrait interpeller le président de l'association de gestion de ClimSAT que vous êtes. Or, une centrale électrique à gaz à cycle combiné d'une puissance de 450 MW génère des émissions de CO₂ équivalentes en quantité à celles du parc automobile du Finistère et des Côtes d'Armor réunis. Ce serait alors, et de loin, la première source d'émissions de CO₂ en Région Bretagne, cela à quelques kilomètres du centre ClimSAT. Quel symbole désastreux aux yeux des Nations Unies et des Bretons eux-mêmes ! Quant à Brest métropole océane, engagée depuis décembre 2009 dans l'élaboration d'un Plan climat territorial intégré, elle pourra remiser ses objectifs écologiques aux oubliettes.

Par ailleurs, la France importe à 97% le gaz naturel qu'elle consomme. La dépendance de l'Union européenne tout entière va croissant et dépassera les 80% en 2020. Le prix de cette énergie fossile est aligné sur celui du pétrole. Dans ces conditions, parler d'autonomie énergétique et de sécurisation électrique de la Bretagne à partir d'une centrale électrique à gaz, comme vous l'avez fait dans la presse, est un contresens. Ce serait conduire la Bretagne, son économie, ses ménages, dans une impasse.

Monsieur le Président, le centre ClimSAT est un atout remarquable pour la région de Brest et la Bretagne tout entière et nous saluons le travail de tous ceux qui ont permis sa conception et son implantation sur notre territoire. ClimSAT offre à notre région, à son économie, à ses jeunes en formation de formidables opportunités pour prendre le train de la conversion écologique des modes de production et des comportements individuels et collectifs. Mais ces opportunités, la Bretagne et le pays de Brest ne pourront les saisir que si leurs décideurs se montrent cohérents dans leurs choix politiques. Les objectifs de ClimSAT sont définitivement incompatibles avec l'impact écologique d'une centrale électrique à gaz.

Notre collectif entend mener avec ardeur et détermination la bataille de l'information et de la mobilisation de la population contre ce projet néfaste pour l'environnement et la sûreté des peuples sur la planète mais aussi néfaste pour l'économie de la Bretagne et l'emploi des nouvelles générations. Nous informerons la population sur la réalité d'une centrale électrique à gaz de 450 MW et sur son incompatibilité avec le développement réel d'une industrie des énergies renouvelables, en particulier marines, en Bretagne. Nous sommes convaincus que c'est en empêchant la construction de cette centrale d'un autre âge que la Bretagne et le pays de Brest pourront conforter la présence d'un outil aussi exceptionnel que ClimSAT sur leur territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif « Pour une énergie durable en Bretagne »

Copie :

- Monsieur Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère et vice-président de l'association ClimSAT,
- Monsieur Georges Tymen, premier vice-président de l'Université de Bretagne Occidentale et vice-président de l'association ClimSAT,
- Monsieur Alain Masson, premier vice-président de Brest métropole océane et trésorier de l'association ClimSAT,
- Monsieur Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional,
- Monsieur François Cuillandre, président de Brest métropole océane,
- Monsieur Pascal Olivard, président de l'Université de Bretagne Occidentale,
- Monsieur Alain Retière, coordinateur de ClimSAT,
- Mesdames et Messieurs les parlementaires du Finistère
- Mesdames et Messieurs les présidents des communautés de communes du Finistère,
- Mesdames et Messieurs les maires du Finistère,
- Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux de Bretagne,
- Mesdames et Messieurs les conseillers généraux du Finistère,
- Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires de BMO,
- Médias.

Le collectif « Pour une énergie durable en Bretagne » (*) regroupe:**Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s****Des associations :**

Abers Nature (Plabennec), AE2D (Brest), Approche Eco-Habitat (Plourin-les-Morlaix), Cohérence (Lorient), Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de BMO (Brest), Cyber@cteurs (Quimper), DES (Landerneau), Saint-Divy doit dire non à la centrale (Saint-Divy), S-Eau-S (Landerneau), Sortir du nucléaire Cornouaille (Quimper)

Des formations politiques :

BNC - Autre gauche (Brest), Cap 21, Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, KEG - Kemper l'écologie à gauche (Quimper), MoDem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank

Contact (provisoire) :

c/o AE2D - 10 rue Hegel - 29200 Brest

Tél : 09.62.60.16.92

Courriel: collectif.energie@gmail.com

(*) Nom provisoire dans l'attente de la prochaine assemblée générale du collectif qui décidera du nom définitif.